

**COMMUNICATION AUX MEMBRE N° 78**  
**Le 25 février 2017**



[national@mppac.ca](mailto:national@mppac.ca)

Dans notre volonté constante d'aider et d'appuyer les membres de la GRC, l'ACPMP reçoit périodiquement des mises à jour de notre Programme d'indemnisation juridique. La représentation légale des membres de l'ACPMP ainsi que la progression continue du programme se poursuivent au fur et à mesure que davantage de membres de l'ACPMP adhèrent à notre programme juridique.

Au cours des cinq derniers mois, le Programme d'indemnisation juridique a reçu des centaines de demandes d'aide et de consultation de la part de ses participants. Parmi ces centaines d'appels, 77 ont conduit à l'ouverture de dossiers d'assistance directe par nos avocats du programme juridique. Les nouveaux dossiers d'assistance se répartissent dans les catégories suivantes :

- Criminel = 1
- Droits de la personne = 2
- Aide pour règlement d'un grief = 8
- Emploi = 10
- Code de déontologie = 15
- Administration = 41

De cet échantillon, des appels de simple consultation portaient sur des questions de droit fiscal, d'infractions routières, des conseils juridiques familiaux, de gestion des risques et des conseils juridiques aux membres sur la façon de procéder dans d'autres domaines.

Pour les membres qui souhaitent obtenir des renseignements sur le Programme d'indemnisation juridique de l'ACPMP, vous trouverez une vidéo et un dépliant d'information au centre de la section *Devenez membre* de notre site Web.

<http://mppac.ca/member/become-a-member/>

L'ACPMP encourage les participants actuels du programme et les nouveaux membres de l'ACPMP à prendre conscience des avantages offerts par notre programme. Nous invitons également les nouveaux membres de l'ACPMP à se joindre à notre Programme d'indemnisation juridique, pour votre protection personnelle et pour nous aider à développer et à renforcer le programme visant la défense des droits de tous les participants.

Une participante au programme a offert de partager son expérience de la résolution d'un problème lié au harcèlement et à l'intimidation en milieu de travail.

<https://www.youtube.com/watch?v=3PKQSe4Jgs&t=5s>

Elle espère qu'en partageant son expérience, elle pourra aider d'autres membres de la GRC à reconnaître la valeur d'un programme d'aide juridique indépendant et d'une association véritablement indépendante représentant tous les membres de la GRC.

Veillez également trouver un lien vers des témoignages fournis par certains de nos membres qui ont utilisé notre système et notre programme.

<http://mppac.ca/testimonials>

Veillez partager ce message avec des collègues qui n'ont peut-être pas encore pris la décision de se joindre à une association ou qui « attendent simplement de voir ce qui se passe » avant d'adhérer. Les membres de la GRC sont au premier plan de tous les niveaux du maintien de l'ordre au pays, ils prennent des risques et font leur travail tous les jours. La formation d'une association ne consiste pas simplement qu'à sillonner le pays et à enregistrer des membres sur la base de promesses et d'un avenir inconnu. Il ne s'agit pas que d'une future unité de négociation collective. La mise sur pied d'une association consiste à se soutenir mutuellement dans l'immédiat, et à former des équipes et des programmes qui seront là pour aider tous les membres de la GRC durant cette période de changements et tout au long des prochaines années.

## **LAISSEZ-NOUS PROTÉGER VOS DROITS**

*L'Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle (ACPMP) vise à devenir les représentants syndicaux indépendants de tous les membres du rang de la GRC. L'ACPMP a été créée en 2010 pour lutter pour le droit à la négociation collective par une association indépendante au nom des membres réguliers et civils de la GRC partout au Canada. Nous visons l'excellence dans notre conduite et nos obligations. Nous fournissons un leadership à tous nos membres sur les questions de justice qui affectent la qualité de vie de tous les Canadiens. L'Association ne vise ni ne défend le droit de grève. Pour en savoir plus, visitez [www.mppac.ca](http://www.mppac.ca).*

*Devenez membre dès aujourd'hui et faisons valoir d'une seule voix les enjeux de travail qui nous concernent tous. Veuillez s'il vous plaît transmettre ce message à vos collègues de la GRC qui ne sont pas encore membres de l'ACPMP.*

**MPPAC | Mounted Police Professional Association of Canada**  
**ACPMP | Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle**

**[MPPAC.CA](http://MPPAC.CA) // [COMMUNICATIONS](#) // [DEVENIR MEMBRE](#) // [CONTACT](#)**